



nitaire 11

Trimestriel N°125 Janvier à Mars 2017 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu11@fsu.fr

Déposé le 25/01/2017

Remettre la pensée progressiste dans le débat

L'EDITO

Les agents du service public, sont utiles à la société : en effet, grâce à eux, il existe une explication à tous les maux dont souffre le pays.

La crise ? C'est la faute des fonctionnaires ! Le déficit ? Aussi bien sûr ! Le soi-disant mauvais fonctionnement des services ? Encore eux ! Qui ne travaille pas assez ? Toujours eux ! Qui a trop de congés ? Eux... puisqu'on vous le dit. Qui est tout le temps en arrêt maladie ? Devinez... les fonctionnaires, vous-dis-je ! Qui a de bons salaires et de merveilleuses conditions de travail ? Ah, là, par contre on n'en parle jamais !

Comme nous aimerions que tous ceux qui tiennent ce discours viennent travailler quelques temps à nos côtés !

Dans le même temps la répression s'abat sur des militants syndicaux qui mettent en cause les licenciements. Des médecins du travail sont sanctionnés pour avoir incriminé les conditions de travail sur l'état santé de salariés.

Dans un climat franchement délétère, tout ce qui pourrait bousculer le paysage politique et syndical est violemment combattu. Face aux violentes régressions imposées par les dominants, les simagrées de concertation ne sauraient donner le change.

Cette situation est anxiogène tant les propositions des uns et des autres contre notre modèle social sont fortes et génère angoisse et inquiétude : remise en cause de certains droits sociaux, retour aux 39h dans la Fonction Publique payées 35 ? 37 ? Suppression de 500 000 emplois publics...

Le syndicalisme se doit de rappeler que le progrès social a toujours été une conquête des peuples.

La fonction publique a peut-être un coût mais son avenir n'a pas de prix !

Anne AMIGUES, co-secrétaire de la FSU11

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directrice de la Publication
Hélène Maillot
Commission paritaire
N° 0720 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

1 — L'Edito.

2 — CDEN du 28/11/2016 : Déclaration FSU - Morceaux choisis

3 — SNUTER : 1^{er} CN à Carcassonne

SFR-FSU :
Une section des retraités bien active...

4 — SNUipp : Stage syndical 27/02/2017

Aude RESF



Une année 2017 combative et solidaire Meilleurs vœux de la FSU 11 !

E-mail : fsu11@fsu.fr / site internet : www.fsu11.fr
Carcassonne : 04 68 25 54 23 Narbonne : 04 62 32 07 99

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

CDEN 28/11/2016 : Déclaration FSU11- Morceaux choisis...

Dans le 1^{er} degré

(...) La France reste l'avant dernière des pays de l'OCDE du point de vue des effectifs dans les classes avec une moyenne de 18,9 élèves par enseignant alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 15,3 élèves...

Les ambitions affichées par la Refondation du gouvernement Hollande ne se sont pas vraiment concrétisées (...) pour pallier les suppressions massives de l'époque Sarkozy-Fillon et en même temps faire face à l'augmentation démographique des élèves.

Conséquences pour l'Aude : non-restauration des RASED pour couvrir tout le département, perte de qualité dans la formation initiale, appauvrissement de l'offre de formation continue, mauvaises conditions pour faire face à la montée en charge de l'inclusion, insuffisance du dispositif « Plus de maîtres que de classes », recul de la scolarisation des élèves de moins de 3 ans autour de 10 % alors qu'elle était à 45 % en 2000 !...

Le constat de rentrée 2016 pour l'Aude montre une hausse dans l'enseignement privé au détriment de l'école publique : conséquence des politiques menées depuis 2007 qui ont fait de l'école maternelle la variable d'ajustement de la carte scolaire, laissant s'égarer les élèves dans les calendrettes ou des structures de scolarisation privée douteuses (...)

En cette fin de quinquennat, comment ne pas revenir sur la calamiteuse réforme des rythmes scolaires ? Avec l'effet conjugué du fort recul de la scolarisation des enfants de deux ans à l'école maternelle, ce sont deux années d'école que des enfants ont perdues avant leur entrée au collège. La réforme des rythmes a, en plus, engagé l'école dans la voie de la territorialisation sans régler les véritables problèmes : la réforme des rythmes scolaires est allée à l'encontre de l'idéal républicain d'une école laïque, gratuite et égalitaire pour tous les élèves de France. Cela explique peut-être, pour partie, la progression de l'enseignement privé qui n'a pas été soumis à cette réforme des rythmes.

Dans le 2nd degré

La plainte sur les classes surchargées en collège et lycée est malheureusement devenue un marronnier. Mais c'est bien la qualité des enseignements et des apprentissages des élèves qui est en jeu : ils valent mieux que le choix de la politique de restriction budgétaire qui a présidé à la préparation de rentrée. En collège, le seuil de 30 élèves est devenu monnaie courante, et 35 en lycée !

Dans les collèges, la rentrée a été marquée par la mise en application de la réforme du Collège 2016 censée améliorer la réussite de tous les élèves ! Les professeurs sont obligés de préparer simultanément les nouveaux programmes des 4 niveaux, un nouveau DNB et un nouveau Livret de scolarité unique, les élèves n'ont pas tous les nouveaux manuels faute d'une dotation suffisante de l'État, les enseignants n'ont pas le temps de se concerter pour mettre en place les EPI et l'AP, ils ne savent plus comment évaluer : avec des notes, des couleurs, des croix dans des items ?

Par ailleurs, la FSU s'inquiète de la fuite d'élèves vers les établissements privés sous contrat qui ne sont pas tenus de respecter certaines contraintes liées à la réforme du collège : nombre d'heures de cours par jour et par semaine; maintien d'enseignements tels que les langues anciennes, les bilangues et les sections européennes. Cela mettra à mal la mixité sociale dans les établissements publics, comme le pointent déjà du doigt certaines études.

Protocole PPCR

(...) L'urgence sociale que représente l'amélioration du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et du travail des agents est la priorité syndicale qui a amené la FSU à signer le protocole PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations). Cependant notre organisation continue d'explicitier auprès de l'ensemble des personnels concernés les points qui posent problème dans ce protocole depuis son adoption : l'insuffisante revalorisation des grilles au regard des pertes subies depuis plus de 15 ans (pertes aggravées par 6 années de gel de la valeur du point d'indice), les mesures prévues ne répondant pas à elles seules à la déqualification des carrières qui s'est instillée au fil des ans pour aboutir actuellement à une vraie crise de recrutement dans la profession enseignante (...) La hausse programmée des rémunérations (...) ne règle pas la question de l'évaluation des personnels enseignants qui, pour nous, doit être déconnectée de l'évolution des rémunérations. (...)

En ces temps troublés où l'École est toujours au front, pour la FSU, (...) la Fonction publique est un élément structurant de la société en permettant d'assurer l'intérêt général et contribuer à la cohésion sociale. Elle est donc bien un investissement et non une charge. C'est pourquoi la FSU s'est employée à marquer les 70 ans du statut général de la Fonction publique, non pas par nostalgie d'un âge d'or qui aurait existé mais parce que "le rappel du passé, l'évocation du présent visent à éclairer l'avenir".

SNUTER-FSU : 1^{er} Conseil national à Carcassonne du 30 novembre au 2 décembre

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, a participé durant une journée à nos débats et a réaffirmé l'engagement, à nos côtés, de la Fédération pour développer le SNUTER. Extraits de son intervention :

« *Votre conseil national se déroule dans **une période difficile et tendue**. Tendue, à voir et écouter les postures, les déclarations qui chaque jour apportent leur lot de mauvaises surprises, de provocations, d'incohérences... et de dangers. Ce climat est bien évidemment anxiogène tant les attaques contre notre modèle social sont fortes et génèrent angoisse et inquiétude : remise en cause de certains droits sociaux, retour aux 39h dans la FP, menace de suppression de 500 000 emplois publics, augmentation de la TVA et précarisation des emplois... »*

« *Vous allez consacrer un moment de vos échanges à la question de la **lutte contre l'extrême droite**. Nous savons aujourd'hui, alors que nous pensions notre secteur protégé de ce risque, que des agents sont tentés par son discours rétrograde et populiste. Le vote FN est en forte progression au sein des différents versants de la fonction publique. Nous devons donc informer les agents et les persuader que d'autres chemins, d'autres solutions sont possibles... »*

« *Autre sujet qui vous tient à cœur : **la Fonction Publique**. Je suis profondément convaincue, comme vous, du rôle essentiel que jouent aujourd'hui les services publics y compris territoriaux comme de celui qu'ils seront amenés à jouer à l'avenir. Constitutifs du modèle social français, ils sont d'excellents outils pour répondre aux besoins fondamentaux de la population et de tous les usagers sur tout le territoire. **La Fonction Publique est donc bien un investissement et non une charge...** »*

« ***La FPT est victime d'attaques incessantes** : temps de travail, dégradation des conditions de travail et d'emploi, salaires faibles... pas un jour sans que l'on ait l'impression que les agents territoriaux sont la cause de tous les maux de la société. Annonce de suppression d'emplois, remise en cause des acquis sociaux, baisse des régimes indemnitaires, pressions diverses de la part d'élus locaux... il est bien évident que la nécessité d'être organisés est d'autant plus forte que les coups portés actuellement sont forts. Je suis persuadée que les agents territoriaux trouvent au SNUTER l'aide et la défense dont ils ont besoin en particulier dans cette période. »*

SFR-FSU : Une Section Fédérale des Retraité-e-s... bien active !

Le 8 novembre, la SFR FSU 11 a organisé à Carcassonne **sa première AG de l'année** qui a réuni une trentaine de ses adhérent-e-s. La matinée a été consacrée, outre le point sur le fonctionnement de la section départementale, à l'examen de dossiers d'actualité qui préoccupent actifs et retraités quant à l'évolution de nos conditions de vie. En particulier nous avons mis l'accent sur les préconisations des organismes officiels (Cour des Comptes, COR,...) concernant l'avenir des retraites. Nous attirons l'attention de tous sur les régressions qui feront les choux gras de néo-libéraux au pouvoir : remise en cause de la pension de réversion et de la référence aux 6 derniers mois de salaire servant au calcul des retraites, nouvel allongement de la durée de cotisation et donc recul de l'âge de départ à la retraite ...). Qu'on se le dise !

L'après-midi, nous avons accueilli **Dominique Maréchau, directeur du travail**, retraité depuis peu, militant de la FSU. Son intervention portait **sur la loi travail** récemment adoptée dans les conditions que l'on sait. Débats fructueux et riches d'enseignements.

Le **21 mars prochain**, la SFR FSU 11 remettra ça : elle organisera une nouvelle **AG, à la MJC de Narbonne** cette fois, avec, au-delà de l'examen de l'actualité sociale - qui foisonne de mauvaises nouvelles et de perspectives bien sombres - consacra une demi-journée et la soirée à la réflexion sur notre Sécurité Sociale dont les principes sont de plus en plus menacés voire oubliés... Nous aurons le privilège d'accueillir **Michel Etiévent**, écrivain et historien, qui œuvre, notamment, à faire connaître le rôle décisif d'Ambroise Croizat au moment de la création de la Sécu en 1946, dont le concept de solidarité s'est construit dès l'avènement du Conseil National de la Résistance.

En soirée, nous profiterons de la projection du nouveau **film** (sorti le 9 novembre) de **Gilles Perret « La Sociale »**. Au cours du débat qui suivra, on essaiera de comprendre comment, dans la tête de nos édiles politiques, la Sécu s'inscrit de moins en moins dans un projet de société et devient un seul enjeu économique. Ce film est un rappel salutaire de tout ce que nous devons à la Sécu et nous montre la nécessité de défendre ce qu'il reste de ce bien commun.

Actifs ou retraités, **réservez la date du mardi 21 mars à Narbonne**. Nous communiquerons ultérieurement sur les modalités de participation aux différents moments de cette journée.

Pour la SFR-FSU Aude,
Alain CAZANAVE

SNUipp-FSU 11 : Stage syndical le jeudi 23 février 2017

9h-16h à CARCASSONNE - Lycée Charlemagne (Route de St Hilaire)
ouvert à tous les enseignants et à tous les AESH

"Demandez le programme !"

Ce stage sera l'occasion d'aborder l'approche des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP), ceux porteurs de handicap et les conséquences sur les conditions du métier et la souffrance que cela peut engendrer. Intégration ? Inclusion ? Quel bilan pour les 10 ans de la loi sur le handicap ?

9h00 ACCUEIL, café et viennoiseries

9h30 MATIN : Intervention d'Alexandre PLOYÉ et débat.

Alors que les classes comptent toutes des élèves à BEP et que beaucoup intègrent des élèves en situation de handicap, Alexandre Ployé définira ce que cela induit comme changements dans les pratiques pédagogiques, la façon d'aborder son métier, le regard de l'institution. Il précisera les effets psychologiques sur les enseignants-es.

12h00 PAUSE MÉRIDIDIENNE

repas en commun au restaurant du lycée Charlemagne, participation demandée de 5€

13h30 APRÈS-MIDI : Intervention de Pascal PRÉLORENZO et débat.

Pascal Prélorenzo présentera une étude comparative des systèmes de prise en charge du handicap et des élèves à besoin éducatifs particuliers dans d'autres pays européens. Il ne manquera pas non plus d'évoquer la situation des personnels AESH (ex AVS) et les questions d'actualité dans l'ASH.

15h30 BILAN : derniers échanges à bâtons rompus sur le thème de la journée ou tout autre sujet syndical



Alexandre PLOYÉ
responsable des
formations ASH pour
l'ESPE de l'académie de
Créteil et doctorant en
sciences de l'éducation

&

Pascal PRÉLORENZO
enseignant spécialisé
dans les Bouches du
Rhône et membre de la
commission ASH du
SNUipp-FSU national.



Aude RESF : De la scolarisation des enfants étrangers...

Oui, il y a aujourd'hui en France des enfants dont les parents sont, comme on dit, « en situation irrégulière », parce qu'ils n'ont pas, ou pas encore, reçu l'agrément de l'OFRA.

Oui, les démarches sont de jour en jour plus compliquées, les espoirs de régularisation de jour en jour plus incertains...

Mais oui encore ! « Toute personne a droit à l'éducation » et l'éducation doit être gratuite, du moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental : c'est l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme...

Ce qui n'empêche pas certains, notamment au Front National, mais pas seulement au FN, de réclamer la fin de la gratuité de l'éducation pour les enfants étrangers en situation irrégulière, comme on dit. Mais les enfants sont d'abord des enfants, ils ne sont pas eux en situation régulière ou irrégulière. Leurs parents peut-être, mais pas eux, ils sont d'abord des enfants...

Il est indigne de laisser croire que ce qui est fait pour eux, c'est au détriment des français les plus démunis. A Béziers ou Beaucaire, mairies FN ou affiliées, on ne s'en prend pas seulement aux étrangers, on prend des mesures qui pénalisent systématiquement les plus pauvres.

**N'oubliez pas le rendez-vous mensuel du Réseau Education Sans Frontières
chaque premier mercredi du mois, à 17h30, place Carnot à Carcassonne.**